

Animation estivale

Pas de Fêtes cette année: le feu d'artifice est en sursis

Il faudra se contenter de la grande roue et du Village suisse cet été. Le financement du feu reste au conditionnel

Sophie Simon

L'été 2018 sera minimaliste. Genève Tourisme parle «d'animation estivale» et non plus de «Fêtes», et pour cause: outre la présence de la grande roue et du Village suisse, déjà annoncés pour trois mois au bord du lac, il ne faut pas s'attendre à grand-chose. Cette décision, prise en accord avec les autorités du Canton, fait suite aux résultats déficitaires des deux précédentes éditions. Même la survie du grand feu d'artifice, appelée de ses vœux par le ministre de tutelle de la branche touristique Pierre Maudet, n'est pas garantie à 100% pour l'heure. La fondation cherche encore des mécènes.

«Le feu d'artifice est confirmé sur le principe, détaille un communiqué de presse. Si un montant de base est déjà assuré, l'ampleur et la durée de cet événement pyromusical dépendent directement de la récolte de fonds qui est en cours. L'implication d'un sponsor principal pourrait garantir un spectacle d'une qualité égale voire supérieure aux années précédentes.» Genève Aéroport ou Patek Philippe ont apporté une contribution financière par le passé.

«La seule solution possible»

Faire l'impasse sur les Fêtes 2018, était-ce la décision la plus sage? «C'était la seule possible, estime Pierre Maudet. On ne peut pas demander à une fondation privée de s'engager financièrement au-delà de ses réserves. Mon départ



Cette année, aucune place payante n'est prévue étant donné les incertitudes quant au financement du feu et sa durée. P. ABENSUR

«On ne peut pas demander à une fondation privée de s'engager financièrement au-delà de ses réserves»

Pierre Maudet

Ministre de tutelle de Genève Tourisme

tement donne un coup de main dans la recherche de sponsors pour les feux.»

Une rallonge cantonale n'est donc pas d'actualité? «C'est totalement exclu, la volonté du législateur est de ne pas s'impliquer dans ce domaine, qui bénéficie déjà de la taxe de séjour et de la taxe touristique. On peut par contre se demander si c'est toujours à Genève Tourisme d'organiser les Fêtes. On y réfléchira lors des états généraux du tourisme le 15 mai, sur la base des résultats de la votation du 4 mars.»

De son côté, le magistrat en charge de l'Environnement urbain à la Ville de Genève,

Guillaume Barazzone, ne souhaite pas s'exprimer avant la date du scrutin.

Pour Willy Bourquin, doyen des forains de Genève, «c'est un coup dur, ça me fait mal au cœur. Les organisateurs ne nous ont même pas consultés, ils annulent déjà de la taxe de séjour et de la taxe touristique. On peut par contre se demander si c'est toujours à Genève Tourisme d'organiser les Fêtes. On y réfléchira lors des états généraux du tourisme le 15 mai, sur la base des résultats de la votation du 4 mars.»

Un financement difficile

Les grands feux, qui se tiennent traditionnellement pendant une cinquantaine de minutes le deuxième samedi d'août, sont bien la seule composante des Fê-

tes qui mette tout le monde d'accord. Leur maintien figure à la fois dans l'initiative et le contre-projet qui seront soumis aux résidents de la ville de Genève le 4 mars. Ils symbolisent aux yeux de tous l'ADN de cette grande manifestation estivale. Mais quand il s'agit de les payer - ils coûtent en moyenne entre 500 000 et 700 000 francs - il n'y a plus grand monde.

Les principales sources de financement d'un feu d'artifice sont les places payantes, le sponsoring et les participations des collectivités publiques (sauf à Genève).

Cette année, aucune place

payante ne sera proposée étant donné les incertitudes quant au financement du feu et à sa durée. Seule une petite zone VIP sera réservée.

«La logique de la privatisation de l'espace public n'est pas très bonne, reprend Pierre Maudet. J'ai conseillé à la fondation d'éviter toute fermeture de périmètre.» En effet, à Genève, le public réagit parfois assez mal à cette démarche. Selon Genève Tourisme, il y aurait entre 9000 et 15 000 places en vente selon les années. Un rapport du service d'audit interne de l'État relève un «sentiment de privatisation accrue le soir des feux». En comparaison, la Fête du lac, à Annecy, comporte 46 000 places payantes pour 200 000 spectateurs. Et Sonnwendfeier, à Oensingen, qui se revendique «le plus gros feu d'artifice de Suisse», ouvre ses champs pour 30 000 à 50 000 personnes contre 20 francs. Néanmoins l'événement ne se déroule que tous les trois ans.

Par ailleurs, aucune subvention publique directe, que ce soit de la Ville ou du Canton, ne vient alimenter les feux à Genève. Alors qu'à Annecy, la Ville apporte près de 20% de la somme. Et à Locarno, l'événement Luci e ombre, avec un feu de trente-cinq minutes, est financé à 32% par la Ville et les communes avoisinantes.

D'autres animations d'été?

Pour animer l'été 2018, le festival gratuit Tour de la rade en 80 jours (TDR80), lancé l'an dernier, attend toujours son autorisation. Pourra-t-on compter sur une animation sur le quai marchand du Mont-Blanc, pour succéder à l'Escale de 2016 et aux Rendez-vous du lac de 2017? Des projets de la Mairie pourraient comporter un «volet estival» sur lequel la Ville ne communiquera pas avant ce printemps.

Un ovni routier marque la réouverture du quai des Bergues

Gardant l'accès de l'axe à Bel-Air, un dispositif provisoire et mal posé suscite le rire et la stupeur

Un feu vert surmontant un panneau de sens interdit: telle est la nouvelle attraction que Genève vient d'inventer pour égayer sa grisaille hivernale et ses réseaux sociaux. Comme 20 minutes l'a noté mercredi, cette incongruité a fait son apparition à l'extrémité aval du quai des Bergues, à l'angle de la rue de Coutance. L'ubuesque signalisation a été posée à l'occasion de la réouverture au trafic de ce tronçon du quai, vendredi.

Pour rappel, l'axe a vécu une saga mouvementée depuis l'été 2014, période à partir de laquelle on condamne son trottoir surplombant le fleuve après qu'on eut observé que cet encorbellement quadragénaire menaçait de s'effondrer. Le temps de concevoir un plan d'action, ce n'est que l'année dernière qu'ont eu lieu la démolition du trottoir et la réfection du quai dans son gabarit original. À l'automne, la Ville espérait réaménager la chaussée dans



Feu vert ou sens interdit, c'est à vous de choisir... GEORGES CABRERA

la foulée. C'était compter sans l'opposition de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), critique face aux choix architecturaux. Sous la pression de commerçants excédés, la Ville a obtenu la réouverture du quai au trafic. Le concept retenu pour l'avenir est déjà appliqué: le trafic motorisé ne pourra plus franchir Saint-Gervais d'ouest en est via le quai car son extrémité occidentale ne pourra être parcourue en voiture qu'en direction du Seujet. Une

voie cyclable en contresens est toutefois prévue.

L'obscur dispositif routier est donc le Cerbère de ces nouveautés. Mercredi, lors de notre visite, le sémaphore et son panneau ne semblaient guère déconter les rares usagers qui y étaient confrontés: ce cycliste et cet automobiliste ont passé tous deux au rouge après avoir sans doute jugé trop longue l'attente du feu vert à ce carrefour où la priorité est donnée aux transports publics. La rareté des usagers s'explique: pour

accéder à la voie faisant face au feu mal assorti, il faut soit avoir violé l'interdiction de tourner à droite au bout des ponts de l'île, soit, en venant du Seujet, avoir bravé les chicanes interdisant de poursuivre vers les Bergues et forçant à franchir le fleuve.

Un appel à la Direction générale des transports (DGT) élucide le mystère. Selon l'État, le mandataire de la Ville a mal installé le dispositif prévu. Le sens interdit aurait dû mentionner l'exception en faveur des vélos, comme cela a été fait sur un autre panneau voisin. Les chicanes devaient être réinstallées de façon à laisser passer les cyclistes vers les Bergues. Et c'est à eux seuls que le feu est destiné. Des rectifications sont prévues. Le signal lumineux sera remplacé par un petit modèle, de ceux réservés aux vélos. «On lèvera toute ambiguïté quant au destinataire du feu», rassure Thierry Messager à la DGT.

Quant à l'achèvement des travaux, il faudra patienter encore. Selon le Département cantonal de l'aménagement, les discussions entre les architectes et la CMNS sont «fructueuses», mais pas encore closes. **Marc Moulin**

Le Grand Conseil veut faire barrage à l'huile de palme

Des députés de tous les partis veulent exclure cette huile de l'accord de libre-échange que Berne négocie avec la Malaisie

L'huile de palme n'a visiblement pas bonne presse auprès du Grand Conseil. Dans une résolution appuyée par tous les partis, les signataires proposent de demander à l'Assemblée fédérale de ne pas faciliter l'exportation chez nous de cette huile par la Malaisie. L'objet est inscrit à l'ordre du jour de la session du 22 et 23 février.

Ce qui est visé par cette résolution, ce sont les négociations sur un accord de libre-échange avec la Malaisie que mène la Confédération. Il y est demandé «d'exclure l'huile de palme et ses dérivés des discussions» ainsi que de «maintenir les mesures de protection aux frontières pour les huiles et graisses végétales». Des actions similaires ont déjà été adoptées par les parlements de Thurgovie, Berne, Fribourg, Vaud et du Jura.

Première signataire du texte, la députée hors parti Christina Meissner a rédigé un argumentaire accablant contre l'huile de palme. Aspects sociaux, environnementaux ou sanitaires, l'huile qui a envahi nos biscuits et les plats prêts à être cuisinés n'obtient que des mauvais points.

Selon la députée, son importation contreviendrait même à l'article de la Constitution fédérale, qui concrétise la notion de sécurité alimentaire. Une notion qui a été plébiscitée dans les urnes le 24 septembre 2017.

La Malaisie est le deuxième producteur mondial d'huile de palme. Comme en Indonésie, les surfaces cultivées ont été gagnées sur la forêt tropicale. Entre ces deux pays, ce sont 150 000 km² de forêt qui ont été détruits.

De son côté, la Suisse importe entre 30 000 et 40 000 tonnes d'huile de palme par an. Une exonération des droits de douane la rendrait encore plus attractive, faisant peser une menace sur la production d'huiles indigènes. **Éric Budry**